

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 8 mars 2023

### ***Le Directeur Régional des Douanes d'Amiens a présenté le bilan d'activité de ses services pour l'année 2022***

Le 8 mars 2023, au siège de la direction régionale des douanes d'Amiens, Monsieur Michaël LACHAUX a tenu un point presse afin de présenter le bilan 2022 des services douaniers de Picardie.

Cette conférence de presse s'est organisée en trois temps :

- 1°) Une présentation de marchandises saisies lors de l'année 2022 ;
- 2°) Une présentation du bilan d'activité des services douaniers pour l'année 2022 tant en termes d'activité au soutien des opérateurs économiques qu'en termes de lutte contre la fraude ;
- 3°) Une opération de destruction de cigarettes saisies en présence de M. Philippe LAVEAU, Président de la fédération départementale des buralistes de la Somme.

En préambule de la présentation du bilan d'activité, Monsieur Michaël LACHAUX a tenu à saluer l'action des services douaniers de Picardie et à féliciter l'ensemble des 156 agents pour leur implication au quotidien et les résultats obtenus en 2022.

➤ ***Il a dans un premier temps, fait le point sur l'action économique de la douane tant :***

- Au niveau de l'accompagnement et du soutien aux entreprises à l'international et ce dans le cadre notamment de la Mise en œuvre du Brexit, du conflit Ukraine-Russie et de la crise des énergies
  - Cet accompagnement est assuré de façon gratuite et personnalisée par le Pôle Action Économique, le Pôle Gestion des Procédures et les trois bureaux de douane d'Amiens, de Compiègne et de Saint-Quentin dans le cadre d'entretiens pour : l'obtention du « Made in France », la mise en place de procédures douanières personnalisées, et la délivrance du statut d'Opérateur Économique Agréé (Code des douanes de l'Union) ;
  - 42 entreprises ont ainsi bénéficié d'une démarche personnalisée de conseil et expertise ;
  - Le temps de traitement des procédures de dédouanement (délai moyen d'immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée) est de 0 min54 s ;

- La part des opérations de dédouanement effectuées en moins de 5 minutes est de 97,6 % ;
- Le taux de satisfaction global des opérateurs est de 86,4 % ;
- 44 Opérateurs Économiques Agréés sont gérés en Picardie ;
- AU 1<sup>er</sup> octobre 2022, 65 Certificats IMF (fabriqué en France) ont été délivrés à des entreprises picardes.
- Mais aussi comme administration de tutelle du réseau des buralistes (824 débits en Picardie au 1<sup>er</sup> janvier 2023) : en matière de subvention sécurité avec le traitement régional de 133 demandes ayant conduit à l'attribution de 790000 euros de financement ; de suivi des dossiers liés au fonds de transformation du réseau des buralistes (gestion centralisée en IDF – plus de 4000 dossiers déposés au niveau national – 18 % des buralistes nationaux a obtenu cette aide en 2022).

➤ **Puis il a présenté le bilan d'activité dans la lutte contre tous les trafics :**

- **Stupéfiants** : 561,4 kg saisis en 2022 soit 101 % d'augmentation par rapport à 2021  
111 constatations (procédures contentieuses)

<i>Héroïne et opiacés :</i> 4,4 kg	<i>Cocaïne :</i> 146 kg	<i>Cannabis :</i> 258 kg	<i>Drogues de synthèse :</i> 153 kg
---------------------------------------	----------------------------	-----------------------------	--

- **Tabacs** : 14 690 kg saisis physiquement, soit +220 % d'augmentation par rapport à 2021 et 3 546 kg saisis en échappé suite à investigations et fiscalisation a posteriori, soit un total de 18 236 kg de tabac de contrebande traités en 2022

219 constatations (procédures contentieuses)

<i>Cigarettes :</i> 12 372 kg soit 61 860 cartouches ou 618 000 paquets de cigarettes	<i>Tabac à rouler :</i> 3 445 kg	<i>Tabac à narguilé :</i> 1 257 kg	<i>Tabac à chiquer :</i> 1 162 kg
---	-------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------

- **Protection des espèces menacées** : 2 constatations pour 13 articles saisis (coraux, tortues, peau de léopard)
- **Armes** : 13 constatations
- **Contrefaçons** : 15 764 articles saisis (notamment à travers les opérations « Black Friday » et « Marché du Colvert »)
- **Manquement à l'obligation déclarative – Blanchiment** : 12 constatations pour 311 240 euros saisis

En ce 8 mars, journée internationale des droits des femmes, Monsieur Michaël LACHAUX a rappelé que depuis 2020, l'administration des douanes a mis en œuvre son premier plan relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes comportant notamment la mixité des métiers douaniers. Un exemple picard illustre d'ailleurs cette démarche à travers un des types de métier les plus exigeants en douane, à avoir celui de maître de chien spécialisé – 3 collègues féminines y exercent sur les 4 implantés dans la région, inversant une tendance établie de longue date. Plus aucun métier n'est inaccessible.

**Contacts :**

**Michaël LACHAUX – Directeur Régional – Tél : 06 07 34 90 07**

**Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03/ 06 64 55 82 07**

*Photos Crédit Douane*